

## Parole de famille

« Le métier de TISF, avant je ne connaissais pas, même pas le nom. Au début ça fait peur et ça c'est bien passé. Maintenant, j'ai confiance. »

## Parole de TISF

« Nous ne sommes pas là pour faire à la place de mais pour faire avec ou pour préparer, accompagner. »

Coordonnées du Centre départemental d'action sociale :



Soutien

Autonomie

Accompagnement



L'intervention d'un(e) technicien(ne)  
d'intervention sociale et familiale (TISF)

Accompagnement à la vie quotidienne

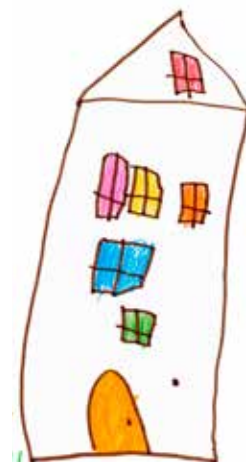


**Finistère**  
Penn-ar-Bed  
LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental du Finistère  
Direction de l'enfance et de la famille

32 boulevard Duplex - CS 29029  
29196 Quimper Cedex Tél. 02 98 76 20 20

finistere.fr



## Accompagnement à la vie quotidienne

**V**ous avez besoin d'un soutien à votre domicile pour vous aider dans vos relations avec vos enfants, l'organisation de votre vie quotidienne, vos démarches : un(e) TISF peut vous accompagner.

### *Le (la) TISF, c'est qui ?*

C'est un(e) professionnel(le) diplômé(e) d'Etat.  
Il (elle) effectue une intervention visant à favoriser l'autonomie des familles.  
Il (elle) accompagne et soutient les familles rencontrant des difficultés temporaires.

### *Comment mettre en place cette intervention ?*

Avec votre accord, l'intervention d'un(e) TISF peut se mettre en place à votre demande ou sur proposition d'un(e) travailleur(euse) social(e).

Le contenu, la durée, la fréquence de l'intervention sont définis entre vous, le (la) TISF et un(e) professionnel(le) médico-social(e) du département dans le cadre du projet pour l'enfant (PPE), validé par un(e) responsable de service.

L'intervention peut être renouvelée en fonction de vos besoins.

### *Combien ça coûte ?*

Cette intervention est intégralement financée par le Conseil départemental.